

Termes et conditions - Bingo cosmique

Confirmation de réservation d'une activité virtuelle

- Toutes les demandes de réservation doivent être remplies et transmises en ligne. Avant d'envoyer votre formulaire, assurez-vous que vous y avez saisi votre adresse de courriel et nom correctement.
- Une fois que vous aurez rempli et envoyé votre formulaire de réservation pour un événement virtuel, vous recevrez un courriel de confirmation.
- **Un courriel vous donnant le lien d'accès à l'événement virtuel vous sera envoyé une heure seulement avant le moment prévu de l'événement.** Surveillez votre dossier de courrier indésirable, dans le cas où l'un des courriels liés à votre réservation serait confondu avec un pourriel par un de vos filtres.
- Vous pourriez recevoir des renseignements importants, concernant l'activité ou les activités que vous avez réservées, à l'adresse de courriel que vous avez fournie lors de votre inscription.
- En remplissant votre demande de réservation, vous adhérez aux conditions d'utilisation du Centre national des Arts décrites dans le présent document.
- Les billets ne sont pas transférables. La personne ayant effectué la réservation sera la seule à pouvoir par la suite accéder à l'événement virtuel.
- Si une activité virtuelle ne peut être tenue ou complétée en raison d'une défaillance technique, tout sera mis en œuvre en vue de confirmer une date de reprise.

Soyez prêts pour votre événement virtuel

- Soyez prêts à vous connecter environ 10 minutes à l'avance.
- Pour participer à l'événement, vous aurez besoin d'une connexion Internet stable. Vous pourrez accéder à l'événement en suivant un lien depuis n'importe lequel de vos appareils (ordinateur, tablette, téléphone intelligent). Toutefois, pour une meilleure expérience, nous vous conseillons fortement de télécharger l'application Zoom directement sur un ordinateur ou une tablette. Nous vous conseillons également d'utiliser un navigateur Web à jour, qu'il s'agisse de Google Chrome, Firefox, Internet Explorer, ou autre.
- Consultez notre FAQ pour toute autre question.

Aux parents ou tuteurs de tout enfant de moins de 18 ans :

- Afin d'assurer la sécurité des jeunes participants, tout(e) participant(e) mineur(e) à une activité virtuelle du CNA doit être accompagné(e) d'un adulte (parent ou tuteur) tant qu'il ou elle est en ligne. **La présence d'un parent ou d'un tuteur légal est obligatoire en tout temps pendant les événements virtuels du CNA.**

Droit d'enregistrement et droit à l'image

- Tous les participants sont informés et acceptent, comme condition de leur participation, que cet événement sera enregistré par le CNA ou le fournisseur de services du CNA et l'enregistrement sera utilisé à des fins d'archives, éducatives et promotionnelles. En participant, vous consentez à l'enregistrement, à la photographie et au tournage de vous-même en tant que membre du public par le Centre national des arts et ses représentants désignés, y compris la presse, et vous autorisez à utiliser ces photos et vidéos. **Si vous ne souhaitez pas participer à l'enregistrement, veuillez éteindre votre webcam ou renommer le nom associé à votre compte Zoom en y ajoutant "NP" (aucune photo) par exemple NP-votre nom.**
- Il est strictement interdit pour les participants d'enregistrer un événement virtuel du CNA, de le republier, ou de le rediffuser sous quelque forme que ce soit.

Règles de cybersécurité

- Des employés du Centre national des arts joueront le rôle de modérateurs pendant l'événement. Ils seront en charge et feront des efforts raisonnables pour faire respecter les règles de bonne conduite. Les participants pourront communiquer avec eux en tout temps pendant l'événement en utilisant la fonction "chat".
- L'utilisation, l'affichage, le partage ou la publication de mots, d'images, de vidéos ou d'autres éléments menaçants, diffamatoires, grossiers, explicites ou illégaux sont strictement interdits, et seront signalés aux autorités compétentes, le cas échéant.
- Le Centre national des arts s'engage à faire en sorte que chacun puisse vivre une expérience agréable lors de la participation à nos événements, qu'ils soient en ligne ou en personne. La sécurité de nos invités est primordiale et nous ne tolérerons aucun comportement inapproprié, intimidant, agressif ou menaçant. **Si vous êtes témoin d'un comportement inapproprié lors de l'événement, vous pourrez en tout temps le signaler à l'un de nos modérateurs en utilisant la fonction "chat" pendant l'événement. Toute personne adoptant un comportement inapproprié sera automatiquement exclue de l'événement.**

Interdiction d'obtention ou du partage de renseignements personnels de tiers

- L'obtention de renseignements personnels ou le partage par un participant ou par tout tiers non autorisé, y compris, sans s'y limiter, le numéro de téléphone, l'adresse personnelle, l'adresse de courriel, la date de naissance, l'adresse d'un compte de média social, ne seront pas permis.
- Le CNA décline toute responsabilité en cas d'obtention ou de partage de renseignements personnels par tout(e) personne non-autorisée, incluant par tout(e) jeune participant(e), parent ou tuteur, par l'intermédiaire de Zoom, d'un média social ou de toute autre plateforme numérique, pendant ou après la tenue de l'activité.
- Le CNA décline toute responsabilité quant aux éventuelles conséquences découlant d'un tel partage ou obtention de renseignements personnels.

- Le CNA n'est pas en mesure de récupérer des renseignements personnels partagés ou obtenus par un(e) jeune participant(e), un parent ou un tuteur, une fois que ledit partage a eu lieu.

Limite de Responsabilité et Indemnisation

- Chaque participant(e) est seul(e) responsable de s'assurer que lui- ou elle-même et ses invités sont physiquement capable, et qu'un espace adéquat a été alloué pour leur participation à l'événement.
- Tout(e) participant(e), au nom d'eux-mêmes et de tous ceux qu'ils ont invités à participer à l'événement, reconnaît et accepte que le CNA et autres organisateurs d'évènements ont aucune responsabilité et ne devrait en aucun cas être responsable envers les participants ou toute autre partie en conséquence de leur participation dans les programmes et évènements organisés ou offerts par le CNA.
- Le participant convient d'indemniser le Centre national des Arts de toute réclamation se rapportant à des préjudices corporels et non-corporels, ou à des dommages aux biens se rapportant à toute action, réclamation ou demande formulée par des tiers, en bref, dans la mesure où elle est fondée sur des actes, omissions ou actes de négligence de la part du participant ou de l'un ou l'autre de ses agents.

Tout manquement aux conditions énoncées dans la présente politique peut entraîner l'expulsion de l'événement virtuel. Si vous êtes expulsé(e) de l'activité en raison d'un non-respect des conditions énoncées dans la présente politique, VOUS NE SEREZ PAS RÉADMIS EN COURS D'ÉVÉNEMENT.

Tous les participants aux activités virtuelles du CNA sont tenus de se conformer aux politiques et procédures établies dans ce document, de même qu'aux lois et règlements municipaux, provinciaux et fédéraux pertinents.

Merci.